

## **Note conceptuelle pour la préparation du séminaire International et de l'Assemblée générale du réseau international FAR**

**« Rôle et place de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale »**

**République de Côte d'Ivoire, du 20 et 21 novembre 2018, à AZALAI Hôtel d'ABIDJAN**

### **Contexte et justification**

Pour son édition 2018, en raison des dynamiques de rénovation de la formation agricole et rurale en République de Côte d'Ivoire, le réseau international FAR fait le choix d'y tenir son assemblée générale et d'organiser un séminaire international. Le séminaire sera un espace de partage d'expériences et de réflexions sur la mise en œuvre des politiques publiques de formation agricole et rurale et sur la coordination des acteurs dans la rénovation d'un dispositif. Pour ce faire, il s'agira pour les participants de questionner le rôle et la place des Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dans les processus de rénovation et de gouvernance de la FAR.

Grand pays agricole d'Afrique de l'Ouest, la République de Côte d'Ivoire est confrontée à de nombreux défis en matière de développement agricole et rural : assurer la sécurité alimentaire de sa population dans un contexte de forte croissance démographique et de pression foncière, répondre à l'insertion professionnelle de ses jeunes hommes et femmes de plus en plus nombreux sur le marché du travail, agir avec les exigences d'un marché local et mondial toujours plus concurrentiel, augmenter la productivité agricole en limitant l'impact sur les ressources naturelles et son environnement, s'adapter au changement climatique, etc. Comme dans les quinze autres pays du réseau FAR, la refonte du système de formation agricole et rural apparaît comme un des leviers pour répondre à ces enjeux. Depuis plusieurs années, le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a marqué sa volonté de rénover son dispositif de formation agricole et rural en se dotant notamment d'une loi d'orientation agricole<sup>1</sup> qui prévoit l'élaboration « d'une politique nationale d'enseignement et de formation agricoles ». La cinquième partie de cette Loi d'Orientation<sup>2</sup> est spécifiquement consacrée à « l'information, la communication, la recherche, la formation et le renforcement des capacités » et prévoit la coopération de tous les organes de la FAR à différentes échelles institutionnelles et de décentralisation territoriales.

À l'instar des précédentes éditions, l'organisation de cette rencontre en République de Côte d'Ivoire a pour but de mettre à l'honneur un de ses pays membres, engagé dans le processus de rénovation de son dispositif de formation agricole et rural. Comme ce fut le cas en avril 2016 à Lomé, le réseau FAR avait soutenu le Togo dans le diagnostic de son dispositif national, dans l'élaboration de sa

---

<sup>1</sup> Loi N°2015-537 du 20 juillet 2015, pour consulter le Journal Officiel : [Cliquer ICI](#).

<sup>2</sup> Sur ce point, voir le TITRE V de la loi d'orientation agricole : [Cliquer ICI](#).

SNFAR et dans la structuration de sa Plateforme nationale APCFAR<sup>3</sup>. En juillet 2017, le réseau a tenu son assemblée générale à Conakry en Guinée, afin de valoriser le lancement des réformes engagées par le gouvernement guinéen dans le cadre du projet PAFISAM<sup>4</sup>. Dans cette continuité, le réseau international FAR a également apporté un appui à l'élaboration de la SNFAR de la Guinée.

Les pays du réseau FAR se trouvent ainsi à différents niveaux dans le processus de rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale. Certains pays sont bien avancés et d'autres en sont aux prémices et certains ont enrichi leur dispositif de gouvernance en se dotant d'une SNFAR. Le réseau international profite de l'opportunité de son assemblée générale et de la mobilisation de tous les pays membres et de ses partenaires, pour lui adosser un séminaire international ouvert à toutes les parties prenantes de la FAR. Ce dernier constitue une belle opportunité pour le réseau FAR de poursuivre son action fédératrice afin de consolider ses acquis et renforcer les capacités de ses membres sur un sujet structurant. Par la même occasion et conformément à la deuxième phase du projet Adex-FAR<sup>5</sup>, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et avec le partenariat de Montpellier SupAgro, il confirme son rôle dans l'accompagnement des pays engagés dans la rénovation de leur dispositif de gouvernance de la FAR. Pour les pays membres, cet événement donne un cadre privilégié pour partager, mutualiser leurs expériences, questionner leurs dynamiques, capitaliser et solliciter d'éventuels appuis. Ce séminaire sera avant tout un espace d'échanges autour des démarches et outils, et de partage d'expériences sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNFAR dans le processus de rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale.

### **La SNFAR, étape incontournable dans un processus de rénovation des dispositifs de FAR ?**

Après des décennies d'absence sur les questions de formation agricole et rurale dans les politiques nationales et internationales, les années 2000 marquent un changement de référentiel fort en Afrique. Lors de l'atelier de 2005 à Ouagadougou, le réseau international FAR avait déjà alerté les acteurs publics sur la nécessité de prendre en compte la question de la formation dans les politiques de développement agricole et rural. Par la suite, la Banque Mondiale, de manière volontariste, a fortement incité les pays à se doter d'une politique publique spécifique à la FAR, à travers l'élaboration d'une SNFAR. Cette stratégie devait s'inscrire dans un dispositif de gouvernance et constituer un préalable à tout processus de rénovation de la FAR. Elle devait être construite sur la base de grilles d'analyse des dispositifs en place et de réflexions portées par tous les acteurs de la FAR. Elle devait se décliner selon une démarche et des modalités clairement définies.

Cependant, la construction de la SNFAR, qui d'une part était prise dans une dynamique de projets et d'autre part érigée comme un préalable au processus de rénovation, a eu des conséquences sur les dynamiques des pays. Après le retrait de la Banque Mondiale en 2008, certains pays n'ont pas pu engager la rénovation de leurs dispositifs de formation. D'autres pays ont fait le choix d'entamer la rénovation de leur dispositif de formation professionnelle, sans toutefois formaliser leur SNFAR. Ce n'est qu'une fois le processus de leur rénovation bien engagé, qu'ils ont entrepris un travail de pérennisation, de consolidation, et d'institutionnalisation de leurs réformes à travers une SNFAR.

---

<sup>3</sup> APCFAR : Association des Professionnels des Centres de Formation Agricoles et Rurales.

<sup>4</sup> PAFISAM : Projet d'Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricoles et Miniers.

<sup>5</sup> Programme d'appui au développement de l'expertise dans les pays du sud.

Ainsi, l'élaboration d'une SNFAR est un processus permettant de s'adapter à la réalité agro-écologique du pays, à son contexte territorial, à ses enjeux et défis internationaux, nationaux et régionaux. Elle dépend d'un grand nombre de facteurs politiques, techniques, institutionnels et humains propres à chaque pays. Elle se doit d'être un outil au service d'une politique publique de la FAR, commun aux parties prenantes, favorisant le pilotage des dispositifs de formation agricole rénovés ou à rénover. Chaque SNFAR est singulière et constitue une part identitaire des acteurs. Néanmoins, malgré la diversité des approches au sein des pays du réseau international FAR, toutes les SNFAR comportent des lignes directrices empruntant une méthodologie commune, qui cherche à : décloisonner les institutions entre elles dans une dynamique d'amélioration de la gouvernance ; agréger tous les acteurs autour d'une vision commune et des objectifs partagés ; définir les grands principes en cohérence avec les finalités des parties prenantes ; mettre en place des actions concertées et synergiques entre tous les acteurs de la FAR et programmes d'investissement, dans un continuum entre les objectifs de la nation et la demande de formation à différentes échelles du dispositif de FAR (technique, professionnel, supérieur).

Ce séminaire multi-acteurs et pluridisciplinaire du réseau international FAR en République de Côte d'Ivoire permet de revenir sur les différentes expériences et stades d'avancement des pays ayant mené une réflexion et une opérationnalisation de leur SNFAR. Ce séminaire appellera les pays membres à une réflexivité sur leurs actions, afin de partager leurs expériences et en présenter les principaux déterminants.

### **Objectifs et résultats attendus**

L'objectif principal de ce séminaire est de **renforcer par l'échange et le partage d'expériences, la réflexion stratégique sur la place et le rôle de la SNFAR dans la rénovation d'un dispositif de formation agricole et rural.**

Il doit permettre **de proposer des pistes de réflexion et d'actions stratégiques dans les différents pays**, en fonction de l'état d'avancement de leur SNFAR. Il sera question de mettre en exergue l'ancrage de la SNFAR au sein des politiques agricoles et de décentralisation des territoires, en cohérence avec toutes les parties prenantes, et en adéquation avec la demande économique et sociale.

#### **Plus spécifiquement pour le séminaire il s'agira de :**

- Développer un langage commun sur les démarches et outils mobilisés dans le processus de SNFAR. Il sera question de partager les expériences des pays membres en se basant sur les points de réussites et les difficultés rencontrées, et de formuler des recommandations sur le processus d'élaboration de la SNFAR ;
- Expliciter les différents moyens mis en œuvre pour réussir le décloisonnement interministériel, mobiliser les acteurs et animer le processus d'élaboration de la SNFAR, à partir d'expériences vécues ;
- Développer une réflexion sur les liens et synergies entre les dispositifs de formation agricole et rural et les dispositifs d'appui-conseil.

#### **Résultats attendus pour le séminaire :**

1. **Un état des lieux** des SNFAR dans les pays du réseau FAR ;



2. **Une capitalisation** sur les démarches et outils du processus de SNFAR dans les pays membres du réseau FAR (étapes suivies, difficultés rencontrées, leviers d'action, mobilisation des acteurs, décloisonnement interministériel et méthodes d'animation).

**Pour l'Assemblée générale, les objectifs spécifiques sont de :**

- Faire un point d'étape sur le travail entrepris depuis le lancement du projet Adex FAR 2 (2016 - 2019), à travers la présentation du rapport d'activité et le rapport financier de l'année 2017 - 2018 ;
- Engager une réflexion collective sur la 3<sup>ème</sup> phase du programme Adex FAR ;
- Elaborer un plan d'action global et des plans d'action spécifiques dans les pays.

**Résultats attendus pour l'assemblée générale :**

1. Faire un point d'étape sur le travail entrepris depuis le lancement du projet Adex FAR 2 (2016 - 2018), à travers la présentation du rapport technique et financier 2017 - 2018 ;
2. Mutualiser la réflexion sur la 3<sup>ème</sup> phase du programme Adex FAR ;
3. Co-construire le plan d'action du réseau FAR.

<https://www.reseau-far.com/>



## PROGRAMME PREVISIONNEL

### SEMINAIRE INTERNATIONAL DU RESEAU INTERNATIONAL FAR

« Rôle et place de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs  
de formation agricole et rurale »

Hôtel Azalaï, Abidjan, Côte d'Ivoire

---

### MARDI 20 NOVEMBRE 2018 - SEMINAIRE INTERNATIONAL

---

**08h30 - 09h30** : Accueil des participants

**09h30 - 10h30** : Ouverture officielle du séminaire international

*Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural  
Madame le Ministre de l'Éducation nationale  
de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle  
P-B. ANGO, Coordonnateur National du programme AFOP au Cameroun*

**10h30 - 11h00** : **Pause-café**

**11h00 - 11h15** : Introduction et présentation du programme

*K. BELARBI, Secrétaire exécutif du réseau FAR*

**11h15- 12h30** : Présentation du dispositif de formation agricole et rurale et  
des dynamiques en cours en République de Côte d'Ivoire

*A. COULIBALY, Présent du FARCI  
O. BERTHE, Directeur Général de l'INFPA  
S. KONE, Directeur de l'ESA-INPHB*

**12h30 - 13h00** : Echanges avec la salle

**13h00 - 14h30** : **Pause déjeuner**

**14h30 - 15h30** : Introduction et éléments de cadrage :  
Rôle et place de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et  
Rurale (SNFAR) dans un dispositif de formation et d'insertion

*C. FAULIAU, Expert international  
A. YEYE, Coordonnateur national du programme de la GIZ au Burkina Faso  
J. AYITE, Chef de section de la DFDTOPA-MAEP du Togo*

**15h30 - 16h00** : Echanges avec la salle

**16h00 - 16h30 :** **Pause-café**

**16h30 - 17h15:** Témoignages de trois pays membres sur le processus de rénovation de leur dispositif national de FAR

*A. FANTCHEDE, Directeur de la DFDTOPA-MAEP du Togo*

*P-B. ANGO, Coordonnateur National du programme AFOP au Cameroun*

*A. FAYE, Président du réseau FARSEN et S. SARR, Secrétaire Général du FARSEN au Sénégal.*

**17h15 - 18h00 :** Echanges avec la salle

---

## MERCREDI 21 NOVEMBRE - SEMINAIRE INTERNATIONAL (suite)

---

**09h00 - 10h30 :** Table ronde autour de la **Construction d'une politique publique de formation agricole et rurale :**

**« Place et rôle de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs de la FAR »**

*K. ZAYANI, Directeur Général de l'AVFA de Tunisie*

*P-B. ANGO, Coordonnateur National du programme AFOP au Cameroun*

*M. K. DIENG, Conseiller Technique au Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle*

*O. BERTHE, Directeur Général de l'INFPA*

**10h30 - 11h00 :** Echanges avec la salle

**11h00 - 11h30 :** **Pause-café**

**11h30 - 12h00 :** Stratégies et orientations de l'Agence Française de Développement (AFD) en matière de FAR

*F. ANNO, Responsable équipe projet « formation professionnelle » à l'AFD*

**12h00 - 12h30 :** Echanges avec la salle

**12h30 - 14h30 :** **Pause déjeuner**

**14h30 - 15h00 :** La plateforme ouest-africaine de mutualisation des ressources et outils de la formation professionnelle : quels enjeux pour la FAR ?

*N. CHRAITI, Chef de la Pefop - IPEP Pôle Dakar*

*J. GERARD, Expert en animation de réseau - IPEP Pôle Dakar*

**15h00 - 15h30 :** Présentation de la nouvelle version du site internet du réseau international FAR

*H. QUAROUCH, Chargé d'appui pays du réseau FAR*

*F. RENGARD, Chargée de mission du réseau FAR*

**15h30 - 16h00 :** Echanges avec la salle



**16h00 - 16h30 :** Pause-café

**16h30 - 17h30 :** Synthèse et clôture du séminaire